



No. AJ/0424

PORT-AU-PRINCE, le 10 mai 2000

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie présente ses compliments à Monsieur W.M. GUY et a l'avantage d'accuser réception de sa lettre en date du 7 avril 2000, reçue le 26 avril de la même année, par laquelle il lui soumet le questionnaire relatif au Journal Bibliographique de littérature associée au brevets (JOPAL).

Ce Ministère a l'avantage de l'informer que le Service de la Propriété Industrielle n'utilise pas, actuellement, l'information contenue dans ce journal, compte tenu du fait qu'il n'existe pas encore à ce Service de structures permettant l'utilisation de l'information contenue dans les documents de brevet. Toutefois, il ne manquera pas de lui faire part de toute éventuelle utilisation, dans le futur, du JOPAL.

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie saisit l'occasion pour lui renouveler l'assurance de sa considération distinguée.

M.W. GUY
Chef de la
Section de projets spéciaux
Du Service d'information interoffices
OMPI

